

Session préparatoire pour l'examen du CCAHT (ROH et ROHT)

Dates: 21 et 25 février 2022 de 8 h à 17 h
5 jours de formation offerte en vidéoconférence

FORMATION en ligne

Pour qui?

Toute personne impliquée en hygiène du travail en industrie, ou dans les services publics ou privés, ou comme consultant, technicien ou professionnel dans une organisation et qui souhaite acquérir le titre d'hygiéniste du travail agréé du CCAHT.

Profiter d'une occasion rare d'acquérir ou de rafraîchir vos connaissances dans 12 champs d'application en hygiène du travail pour vous préparer à l'examen ROH et ROHT du Conseil canadien d'agrément des hygiénistes du travail en mars ou automne 2022.

Profiter de formateurs chevronnés durant une session intensive de 5 jours consécutifs qui vous accompagneront pour cette mise à jour dans le but de réussir l'examen.

Rafaîchissez vos connaissances sur :

- La toxicologie
- La chimie analytique et les concepts scientifiques
- L'échantillonnage et l'instrumentation
- Les EPIs et la protection respiratoire
- Les biorisques
- Les contraintes thermiques
- Ergonomie
- La vibration
- Le rayonnement ionisant et non ionisant
- Les biostatistiques et l'épidémiologie
- Le bruit
- La ventilation

Inscrivez-vous :

aqhsst.qc.ca

Date limite d'inscription

15 février 2022



TARIFS

Membre de l'AQHSST : 1 350\$/individuel

1 575\$/employeur

700 \$/étudiant

Public: 1 975\$

La formation a lieu en ligne **VIA Zoom** sous la responsabilité du **Département de santé environnementale en santé au travail de l'Université de Montréal.**

Aucun remboursement après la date limite ne sera accepté en cas d'annulation par le participant.

Dans le cas de force majeure, des frais d'administration de 25 \$ seront chargés pour une annulation après la date limite. La force majeure désigne un événement à la fois imprévu, insurmontable et indépendant de la volonté du participant.

Il n'y a aucuns frais d'annulation avant la date limite d'inscription.

Si le nombre de participants minimums n'est pas atteint à la date limite, l'AQHSST se réserve le droit d'annuler la formation